

# LE MANUEL SCOLAIRE ITALIEN À TRAVERS L'EXPÉRIMENTATION

## La reconstruction des bases du problème :

Le manuel scolaire qui apparaît dans l'école après l'unification italienne se caractérise par une volonté de continuer les initiatives prises dans les écoles au début du siècle. En fait, s'est rapidement imposée une division entre le matériel destiné à instruire et celui destiné à éduquer. « Le livre de la lecture éducative » devenant « le livre éducatif ». Nous pouvons affirmer que l'utilisation du livre à l'école s'est généralisée au moment où se tenait la discussion sur les choix, les innovations didactico-éducatives et leur mise en pratique pédagogique. Actuellement, dans notre pays, malgré la tendance à vouloir augmenter la scolarisation et à promouvoir l'alphabétisation, on ne constate toujours pas d'augmentation de lecteurs. L'État se préoccupe de savoir qui sont ces « analphabètes culturels » et étudie des groupes principalement constitués de dirigeants et de diplômés qui n'achètent ni ne lisent de livres ou de journaux. Première constatation, il s'agit plus d'hommes que de femmes. Face à cette situation, plusieurs études et réflexions sur le développement du goût de la lecture ont été diligentées : beaucoup d'entre elles ont démontré la nécessité de former, non seulement les jeunes analphabètes mais également ceux dotés d'une instruction, afin de renforcer leur goût de la lecture pour toute la vie. L'école a une part de responsabilité dans l'opposition entre la culture et les livres. On entend souvent dire : « *les enfants ne lisent pas car ils vont à l'école* ». Je pense que l'école ne donne pas le goût de lire, elle doit tout d'abord diffuser un savoir à des millions d'individus sortis de l'analphabétisme, savoir qui s'acquiert par une approche culturelle systématique. C'est dans les premiers mois de la scolarisation que les enfants se sont fermés à la lecture, au moment de la phase d'apprentissage. À ce moment-là, se pose la question de savoir quelle méthode utiliser pour remédier à ce problème. Avant 1969, les enseignants se posaient la question de savoir si le débat se situait sur un plan psychologique, didactique ou scientifique. Entre 1969 et 1972, on a ajouté des notions d'ordre politico-idéologiques (le livre étant l'instrument de transmission idéologique et de formation, comme symbole d'autoritarisme). Le débat tend à s'ouvrir entre 1973 et 1977.

## Le cadre normatif :

Les « normes et avertissements » : accompagnant l'introduction des programmes en 1955 préconisant un livre de lecture pour le premier cycle et un pour le second cycle, apparaissent les nouvelles normes et recommandations. Quelques nouveautés : observer les principes fondamentaux des apprentissages dans le respect des programmes, présenter une variété de choix à caractère poétique, descriptif et narratif. Se pose la question de savoir quel manuel scolaire adopter ?

## Grille d'orientation :

Actuellement à l'école persiste une grande divergence entre les utilisateurs du manuel scolaire unique et ceux privilégiant la multiplicité des livres. Dorénavant nous possédons une

multitude d'études, de recherches, d'expériences sur la lecture pour l'enfant, sur l'utilisation du livre et sur l'amour, le goût de la lecture. Il est acquis que le livre n'est plus l'unique outil permettant la transmission des informations chez l'enfant, d'où la nécessité de faire connaître les autres outils (cinéma, télévision, publicité, ordinateur...). Le livre scolaire apparaît comme un outil qui n'oppose plus l'enseignement à l'apprentissage. Dans le courant de l'année scolaire 1997-1998 s'installe un nouveau débat sur le thème du livre scolaire. Les problématiques suivantes ont été abordées :

- le livre scolaire doit être utilisé comme un instrument qui sert « à construire » et promouvoir la faculté « à choisir » ;
- le livre scolaire est l'instrument qui transmet les savoirs fondamentaux, garantissant ainsi les règles qui régissent les savoirs fondamentaux présents dans les programmes ;
- le livre scolaire doit aborder toutes les disciplines éducatives ;
- le choix du livre scolaire par l'enseignant reste sous la responsabilité de ce dernier qui l'assume ;
- le livre scolaire même s'il est bien fait ne répond plus à lui tout seul aux nouvelles exigences pédagogiques ;
- les nouvelles parutions doivent tenir compte des recherches particulièrement actives.

### **Code d'auto-réglementation :**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2000 entrait en vigueur le code d'auto-réglementation du secteur de l'édition éducative de l'association italienne des éditeurs. Les éditeurs adhérents s'engagent à respecter les principes fondamentaux du code. En particulier, la reconnaissance de la spécificité du livre scolaire pour les élèves entre 6 et 19 ans, ces derniers en faisant usage sous l'entière responsabilité de leur professeur. Celui-ci a choisi le manuel en toute liberté et en conformité avec les programmes didactiques qu'il souhaite aborder. L'éditeur doit s'inscrire dans une recherche éditoriale permanente visant à permettre le choix des livres adaptés à la formation des élèves. Les éditeurs ont également l'obligation de vérifier la correction et la mise à jour des fonds utilisés, à rendre clair le prix des ouvrages et à le maintenir pour toute l'année. Toute une série de normes régule la diffusion des outils publiés. Les éditeurs recherchent entre autres des solutions pour réduire le poids des volumes. Quant au ministère de l'Instruction publique, celui-ci vérifie que les prix ne dépassent pas la limite autorisée par décret. Pour chaque année scolaire, le prix des livres destinés à l'école primaire est fixé par un taux minimal et un taux maximal. En fait, le gouvernement devra, à l'instar de ce qui tend à se généraliser en Europe, envisager la quasi-gratuité des manuels scolaires.

**Marino GATTI**  
Président association AZIMUT - Italie